

ACOMEX

Collecte de déchets médicaux et vétérinaires



**DOSSIER DE
PRESSE**

30/10/2018

SOMMAIRE

À propos d'ACOMEX	3
La gestion des DASRI	4
Quelques dates clés	5
Communiqué de presse	6
Pour aller plus loin	7
LA GESTION DES DÉCHETS CHEZ LES ÉLEVEURS	7
DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉCHETS VÉTÉRINAIRES : MÊME RÉGLEMENTATION	8
ACOMEX PROPOSE LA GESTION DES DÉCHETS POUR LES ÉLEVEURS	9
UNE PRÉOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE	11
Nos clients	12
Nos partenaires	13

À PROPOS D'ACOMEX

Créée en 1992, la société ACOMEX est spécialisée dans la gestion des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) et des déchets spéciaux. Basée à Acigné, près de Rennes, elle a développé son activité sur la Bretagne, les Pays de la Loire et la Normandie.

L'expertise d'ACOMEX est reconnue avec une classification de son site en Installée Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et l'entreprise est agréée par différentes filières de traitement.

Après 25 années d'expérience dans la collecte des déchets médicaux auprès des professionnels de santé, ACOMEX propose maintenant son expertise pour la collecte des déchets vétérinaires et des déchets dangereux.

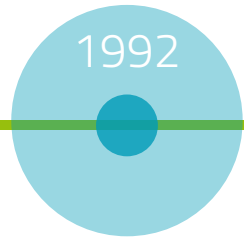
LA GESTION DES DASRI CHEZ ACOMEX

Chez ACOMEX, la gestion des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) et assimilés consiste dans les prestations suivantes :

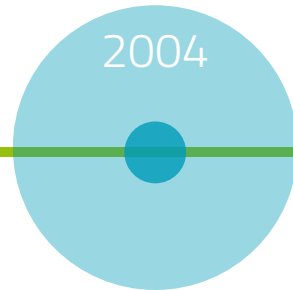
- Mise à disposition des contenants réglementaires adaptés aux déchets et au volume
- Mise en place d'une convention de collecte conformément à la réglementation
- La collecte selon un calendrier établi d'après le volume produit (fréquence définie selon l'arrêté de 1999) et avec des véhicules conformes au transport des matières dangereuses
- Regroupement des déchets sur le site homologué situé à ACIGNE
- Acheminement vers un centre de traitement agréé pour la valorisation énergétique
- Délivrance du bordereau réglementaire au nom du producteur de déchets pour la traçabilité de la bonne élimination des déchets.

Toutes les prestations ACOMEX sont effectuées dans le cadre de la réglementation en vigueur et dans le respect des obligations sanitaires et environnementales.

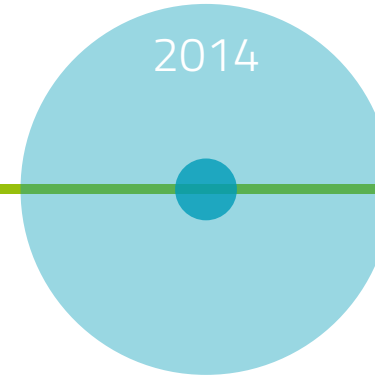
QUELQUES DATES CLÉS



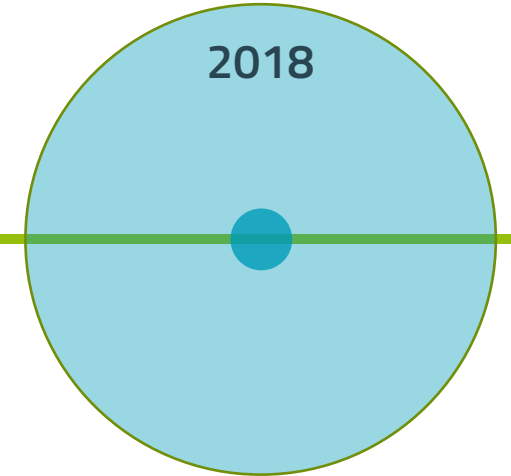
Création de la société
Collecte des déchets médicaux et spéciaux sur les départements 35,22.



Développement de la société
Création d'un site ICPE à Acigné (installation classée)
Création de tournées sur les départements 29, 44, 49.



Reprise de la société par Mr GUILLAUME
Développement sur les départements 56, 53.



Lancement d'une offre de collecte des déchets vétérinaires
ACOMEX propose une offre de collecte des déchets vétérinaires et déchets dangereux.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACOMEX PROPOSE UNE SOLUTION CONCRETE AUX ÉLEVEURS POUR LA GESTION DE LEURS DÉCHETS VÉTÉRINAIRES ET DANGEREUX

Acigné, le 30 octobre 2018

Forte d'une expérience de 25 ans dans la gestion des déchets médicaux, la société ACOMEX propose aux éleveurs des prestations permettant de répondre à leurs attentes réglementaires et environnementales en terme de gestion et d'élimination de leurs déchets, en particulier pour les déchets de sondes d'insémination, lampes infra rouge, bombes aérosols et néons.

[Télécharger le communiqué de presse](#)

POUR ALLER PLUS LOIN

LA GESTION DES DÉCHETS CHEZ LES ÉLEVEURS

Dans le cadre du suivi vétérinaire et de l'insémination, différents déchets sont produits qui ne peuvent pas suivre la filière des déchets banals.

Les déchetteries refusant le dépôt des déchets vétérinaires et des déchets dangereux, les éleveurs n'ont pas forcément de solution pour certains types de déchets.

Les filières de collecte et traitement sont insuffisantes pour leur permettre de répondre aux exigences réglementaires et environnementales.

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉCHETS VÉTÉRINAIRES : MÊME RÉGLEMENTATION

Les déchets vétérinaires sont soumis à la même réglementation que les déchets médicaux, celle des DASRI (déchets d'activité de soins à risques infectieux).

L'arrêté du 7 septembre 1999 précise les conditions de collecte et traitement des déchets médicaux et vétérinaires.

Les éleveurs utilisent des fûts agréés pour les déchets piquants, coupants, tranchants et pour les flacons de vaccins, mais **n'ont pas de solution de collecte ni de solution pour les déchets de sondes et les déchets dangereux** tels que les bombes aérosols, les lampes infra rouge et les néons.

POUR ALLER PLUS LOIN

ACOMEX PROPOSE LA GESTION DES DÉCHETS POUR LES ÉLEVEURS

Fort de son savoir faire dans la collecte et le traitement des déchets médicaux, ACOMEX propose désormais une offre de prestation spéciale à destination des éleveurs pour les déchets vétérinaires et les déchets dangereux.

Elle collecte les éleveurs directement sur l'exploitation avec des véhicules conformes aux dispositions réglementaires et désinfectés après chaque tournée pour la collecte et le traitement des :

- Déchets vétérinaires : piquants, coupants, tranchants, flacon
- Déchets de sondes d'insémination
- Bombes aérosols
- Lampes infra rouge
- Néons

POUR ALLER PLUS LOIN

ACOMEX PROPOSE LA GESTION DES DÉCHETS POUR LES ÉLEVEURS

L'intervention chez l'éleveur est optimisée pour répondre au mieux à ses attentes et à ses disponibilités ;

- La fréquence de passage est déterminée dès le début du contrat et planifiée,
- Le lieu de stockage des déchets est déterminé
- La collecte est confirmée par SMS,
- Lors du passage, les contenants pleins sont collectés et des contenants vides sont déposés,
- Le bordereau de traçabilité des déchets est délivré conformément à la réglementation.

POUR ALLER PLUS LOIN

UNE PRÉOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE

Pour le traitement des déchets collectés, ACOMEX a fait le choix du traitement par **valorisation énergétique en centre agréé pour les déchets médicaux et les déchets vétérinaires** dans les 3 centres d'incinération situés dans l'Ouest : LE MANS – NANTES – BREST.

Le procédé d'incinération offre une triple réponse environnementale :

- Moyen de traitement sans équivalent pour réduire les volumes des déchets de 90 %.
- L'élimination des déchets en toute sécurité grâce à la température très élevée des fours, avec une totale maîtrise des émissions.
- Et enfin, elle permet la production d'électricité et de chauffage à partir d'une énergie renouvelable qui contribue à économiser les ressources naturelles et à lutter contre le réchauffement climatique.

NOS CLIENTS

Les principaux clients de la société ACOMEX sont des :

- Maisons de retraite
- Centres d'hospitalisation à domicile
- Professionnels de santé : infirmière, médecin, podologue,
- Salons de tatouage
- Entreprises agro alimentaires
- Laboratoires
- Cabinets vétérinaires
- Éleveurs porcins

NOS PARTENAIRES



RÉSEAU NATIONAL

Prestataires régionaux spécialisés dans la collecte et le traitement des DASRI



PARTENAIRES DE COLLECTE



GROUPEMENT D'ÉLEVEURS



PRODUCTION DE SEMENCE ET GENETIQUE PORCINE